

Commune de Biesheim



# Plan Local d'Urbanisme

Approuvé

## 4.5. Secteur d'isolation acoustique au voisinage de voie de transports terrestres

P.L.U. approuvé par Délibération  
du Conseil Municipal du 29 Août  
2005

Le Maire  
Georges TRESCHER



**LISTE ET PLAN DES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS  
TERRESTRES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DE L'ARRETE DU 30  
mai 1996**

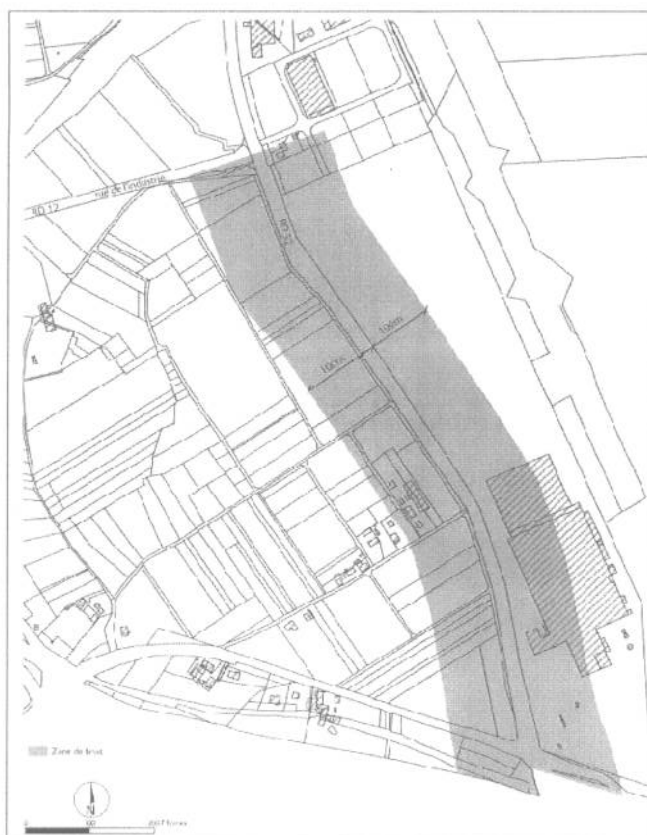
L'arrêté préfectoral n° 981720 du 24 juin 1998 modifié par l'arrêté préfectoral n°992523 du 11 octobre 1999 porte classement des infrastructures de transport terrestre du Haut-Rhin <sup>1</sup>

La commune est concernée pour les infrastructures suivantes :

**Route Départementale n° 52**

Le profil de l'ensemble de cette voie est de type "tissu ouvert"

Dénomination	Catégorie	Largeur du secteur affecté
RD 52 De la RN 415 à la RD 12 (rue de l'Industrie)	3	100 mètres



<sup>1</sup> Cet arrêté préfectoral peut être consulté en Préfecture, à la Direction Départementale de l'Équipement du Haut-Rhin ainsi qu'en Mairie